
Equality Statement

Union solidarity is based on the principle that union members are equal and deserve mutual respect at all levels. Any behaviour that creates conflict prevents us from working together to strengthen our union.

As unionists, mutual respect, cooperation and understanding are our goals. We should neither condone nor tolerate behaviour that undermines the dignity or self-esteem of any individual or creates an intimidating, hostile or offensive environment.

Discriminatory speech or conduct which is racist, sexist, transphobic or homophobic hurts and thereby divides us. So too, does discrimination on the basis of ability, age, class, religion, language and ethnic origin.

Sometimes discrimination takes the form of harassment. Harassment means using real or perceived power to abuse, devalue or humiliate. Harassment should not be treated as a joke. The uneasiness and resentment that it creates are not feelings that help us grow as a union.

Discrimination and harassment focus on characteristics that make us different; and they reduce our capacity to work together on shared concerns such as decent wages, safe working conditions, and justice in the workplace, society and in our union.

CUPE's policies and practices must reflect our commitment to equality. Members, staff and elected officers must be mindful that all sisters and brothers deserve dignity, equality and respect.



PAUL MOIST
National President



CLAUDE GÉNÉREUX
National Secretary-Treasurer

Énoncé sur l'égalité

La solidarité syndicale est fondée sur le principe voulant que les femmes et hommes syndiqués soient égaux et qu'ils et elles méritent le respect à tous les niveaux. Tout comportement qui crée un conflit nous empêche de travailler ensemble pour renforcer notre syndicat.

En tant que syndicalistes, nos objectifs sont le respect mutuel, la coopération et la compréhension. Nous ne devrions ni excuser, ni tolérer un comportement qui mine la dignité ou l'amour-propre de quelque personne que ce soit ou qui crée un climat intimidant, hostile ou offensant.

Un discours discriminatoire ou un comportement raciste, sexiste, transphobique ou homophobe fait mal et, par conséquent, nous divise. C'est aussi le cas pour la discrimination sur la base de la capacité, de l'âge, de la classe, de la religion, de la langue et de l'origine ethnique.

La discrimination revêt parfois la forme du harcèlement. Le harcèlement signifie utiliser du pouvoir réel ou perçu pour abuser d'une personne, pour la dévaluer ou l'humilier. Le harcèlement ne devrait pas être traité à la légère. La gêne ou le ressentiment qu'il crée ne sont pas des sentiments qui nous permettent de grandir en tant que syndicat.

La discrimination et le harcèlement mettent l'accent sur les caractéristiques qui nous distinguent; de plus, ils nuisent à notre capacité de travailler ensemble sur des questions communes comme les salaires décents, les conditions de travail sécuritaires et la justice au travail, dans la société et dans notre syndicat.

Les politiques et pratiques du SCFP doivent refléter notre engagement en faveur de l'égalité. Les membres, le personnel et les dirigeantes et dirigeants élus ne doivent pas oublier que toutes les consœurs et tous les confrères méritent d'être traités avec dignité, égalité et respect.



PAUL MOIST
Président national



CLAUDE GÉNÉREUX
Secrétaire-trésorier national